



Co-funded by the Prevention of and Fight against Crime Program of the European Union.

Projet ISEC « approche administrative du crime organisé » ; soutien des autorités locales dans la lutte contre les répercussions locales du crime organisé.

Résumé analytique

Verantwoordelijk uitgever: Wim Dries, Stadsplein 1, 3600 Genk

“Administrative approach to organized crime ; Support European local authorities in combating local outcomes of organized crime”.

Final Report of ISEC-project (HOME/2012/ISEC/FP/C1/4000003839)

Authors

Annemie De Boye	Coordinator administrative approach
Sarah Wouters	Prevention manager
Els Moermans	City legal advisor
Luud Geerlings	Consultant RIEC Limburg (NL)
Geert Dreezen	Local Police Midlim
Wim Dries	Mayor city of Genk
Paul Salmon	Director of Social Affairs

This report would not have been possible without the administrative support of Katrien Szulc.

ISEC-project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the authors, and the European Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Résumé analytique : projet ISEC « approche administrative du crime organisé » : soutien des autorités locales dans la lutte contre les répercussions locales du crime organisé.

Introduction

L'idée centrale du projet est que les autorités administratives locales doivent jouer un rôle majeur, préliminaire ou complémentaire à l'approche répressive. En clair, elles doivent contribuer à couper les liens entre la société civile et les milieux criminels. Ces liens existent lorsque le crime organisé utilise l'infrastructure et les équipements locaux, entre autres pour héberger des activités criminelles (laboratoires de drogues, victimes du trafic d'être humains, etc.) ou pour blanchir des profits illicites (via des transactions immobilières, la gestion d'une société écran, etc.). L'approche administrative vise également à empêcher, d'une part, les pouvoirs publics de faciliter (involontairement) les activités criminelles et, d'autre part, les milieux criminels d'acquérir des positions économiques significatives.

Stratégie

Les autorités locales disposent d'instruments administratifs spécifiques pour prévenir les répercussions locales du crime organisé, comme la suspension, le retrait ou le refus de permis, la fermeture d'installations, etc. Les employés communaux sont souvent les premiers acteurs à percevoir les signes d'activités criminelles : demandes suspectes, monopoles commerciaux, transactions immobilières, etc. Pour sensibiliser les autorités locales sur des situations et comportements suspects, l'approche administrative doit intégrer un volet important en matière de formation et d'éducation.

Pour le projet à Genk, 2 employés à temps partiel ont été recrutés spécialement pour une période de 24 mois : un coordinateur à mi-temps et un assistant/analyste de données à mi-temps. Leurs actions étaient supervisées par un comité supérieur, chargé de veiller au bon déroulement du projet et à son intégration harmonieuse dans la politique sécuritaire globale de la ville. Outre le personnel ISEC, le centre RIEC Limburg a fourni un consultant à mi-temps tandis que des employés communaux tels que l'expert judiciaire de la ville, le responsable du Service des affaires sociales et le directeur de la prévention ont également apporté une contribution significative au projet.

Partenariats

La mise en œuvre de l'approche administrative du projet Genk ISEC est passée par la conclusion de partenariats au niveau local : avec les administrations locales ainsi que

les services de police et sociaux locaux. Des accords de collaboration ont été passés avec des partenaires extérieurs comme les autorités provinciales, le parquet, les services fiscaux, l'inspection fiscale, l'inspection sociale, etc.

Pour assurer le succès de cette approche, les organismes chargés de mettre au point les méthodes les plus efficaces pour contrecarrer les menaces criminelles identifiées doivent, autant que possible, coopérer et partager leurs informations. Ainsi, les partenaires opérationnels se réunissent dans des groupes locaux tandis que les partenaires stratégiques constituent un comité de pilotage. Pour inscrire le projet dans un cadre européen, une coopération a été mise en place entre autres avec l'Association des villes et communes flamandes, le ministère belge de l'Intérieur, l'Université de Louvain, le ministère néerlandais de la Sécurité et de la Justice et le conseil danois de la Prévention criminelle.

Échange d'informations

Actuellement, le partage des informations nécessaires n'est pas évident en Belgique. Nous avons donc cherché à transposer dans le contexte législatif belge la longue expérience néerlandaise en la matière. Notre principal partenaire à cet égard a été le centre régional néerlandais d'information et d'expertise au Limbourg (RIEC). À ses côtés, la ville de Genk a étudié comment, et dans quelle mesure, les instruments néerlandais pouvaient être mis en œuvre également en Belgique. Et pour déterminer si ces instruments se révélaient également performants dans le contexte d'un troisième État membre, un partenariat a été conclu avec le Danemark.

Méthodologie

Les officiels désignés ont développé une matrice d'informations relative à un cas spécifique. Des ressources publiques et semi-publiques ont été consultées, ce qui a conduit à une évaluation des risques et à un tableau plus global des protagonistes et réseaux. Pour enregistrer et traiter les données collectées, une version belge du système néerlandais de base de données (RIECIS-database) a été mise en place. Sur cette base, des réunions d'échange d'informations au niveau local ont été organisées régulièrement pour déterminer la manière dont ces informations seraient traitées. L'inventaire des instruments utilisables et utiles a été dressé. Et l'on a déterminé les partenaires disposant des instruments les plus appropriés pour contrecarrer le phénomène concerné. Ce qui a conduit tantôt à une approche intégrée, tantôt à une approche mono-disciplinaire (judiciaire, fiscale ou administrative). L'objectif final est d'utiliser dans leur pleine capacité tous les instruments à disposition.

Pour permettre à l'ensemble de l'organisation de respecter l'approche administrative, des procédures de reporting (notamment sur le trafic des êtres humains) et d'exécution (notamment la procédure d'actions de contrôle intégrées) ont été mises au point. Le système d'information géographique de la ville identifie les bâtiments/biens immobiliers pour lesquels aucun permis ou aucune autorisation ne peut être délivré(e) sans consulter l'équipe d'approche administrative.

Les phénomènes suivis de la sorte visent les night shops, les agences de paris, les marchands de sommeil, le trafic et l'exploitation des êtres humains.

Enseignements tirés du projet

Le succès de l'approche administrative repose sur un degré élevé de sensibilisation et de soutien au sein même de l'organisation. Ce qui implique des actions d'information et de sensibilisation, à travers principalement des sessions de formation et des présentations.

La mise en œuvre du projet a révélé également l'importance de disposer d'un cadre urbanistique performant sur le plan de l'information et de la mise en œuvre des règles. Le soutien et l'engagement des autorités et des administrations locales sont indispensables pour que l'approche produise des résultats probants.

Résultats du projet ISEC

Le projet ISEC, qui s'est déroulé sur 2 ans, a permis d'élaborer un manuel de procédures (la « boîte à outils » en annexe), transposant les expériences dans un guide universel susceptible d'être utilisé dans d'autres États membres européens. Il comprend entre autres des pratiques d'excellence, des listes de partenaires nécessaires, des FAQ, des références bibliographiques, une présentation de base, des études de cas, mais aussi les instruments locaux qui ont été développés pour la mise en œuvre opérationnelle de l'approche à Genk. Le manuel sera disponible en ligne. Des outils et une expertise seront mis à disposition des 27 États membres à travers le REPC et le Réseau informel de points de contact pour l'approche administrative.

Pour présenter la méthodologie au niveau international, nous avons organisé une conférence de 3 jours (19-21/1/2015) à laquelle ont été invitées les parties potentiellement intéressées dans l'ensemble des États membres de l'UE.